



PSYCHIATRE - H/F

Référence : SJD-2025-04034

CDI

LYON

- ✓ Pôle : Hôpital Saint Jean de Dieu
- ✓ Service : CSA LYON 7
- ✓ Niveau d'études : Bac +5 et plus
- ✓ Niveau d'expérience : Tous niveaux d'expérience
- ✓ Famille de Métier : Médical
- ✓ Ville : LYON (69007)
- ✓ Date de dernière mise à jour : 17/04/2025
- ✓ Secteur : Pôle psychiatrie adulte G25
- ✓ Localisation : LYON
- ✓ Type de contrat : CDI
- ✓ Temps plein / Temps Partiel : Temps plein
- ✓ Métiers : Psychiatre
- ✓ Mobilité : Aucune

Présentation

La Fondation Action Recherche Handicap et Santé mentale (ARHM) gère des établissements et services sanitaires et médico-sociaux dans le champ de la psychiatrie, du handicap psychique, mental et/ou physique et des addictions. Ces établissements et services sont regroupés en six pôles d'activité : le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, les Ateliers Denis Cordonnier, le pôle Pléiade, le pôle Moulin Carron, le pôle L'Escale, la Chevanière, l'institut Jean Bergeret et le pôle Lyade. L'ARHM compte 1 700 salariés travaillant à temps plein ou à temps partiel, pour un budget global de 121 millions d'euros. Le centre hospitalier Saint Jean de Dieu est un établissement de santé privé d'intérêt collectif spécialisé en psychiatrie. Il participe aux missions de service public pour les secteurs psychiatriques dans le sud du département du Rhône et dans le 7ème arrondissement de Lyon.

Il s'agit d'un poste à temps plein au sein d'un C.S.A. (Centre de Soins Ambulatoires) ayant regroupé les activités d'un CMP et d'un CATTP existants préalablement, du Pôle sectoriel G25 situé dans le 7ème arrondissement de Lyon.

Le Pôle sectoriel G25 provient de la fusion de trois secteurs classiques correspondant à trois zones géographiques assez différentes l'une de l'autre (offre de soins, population...). Depuis sept ans la restructuration de ce Pôle est fondée sur une philosophie des soins associant mutualisation des moyens, mise à disposition des dits moyens d'une zone géographique donnée, aux deux autres et travail sur la notion d'appartenance et d'identité de Pôle.

Dans ce fonctionnement reconfiguré, l'activité groupale s'articule à l'activité de type CMP sur le site de Lyon 7 pour former le **Centre de Soins Ambulatoires de Lyon 7**.

Le rapprochement des entités CMP et CATTP a pour objet de revisiter les différents types de prise en charge.

Quelles missions ?

Le psychiatre recruté exercera donc dans ce cadre recomposé, en établissant avec le patient un projet de soins individualisé, en donnant une dimension collective aux soins et en bâtissant une alliance thérapeutique par :

- o La mutualisation et la potentialisation des moyens humains et matériels.
- o Les prises en charge individuelles à l'occasion d'entretiens psychiatriques, psychologiques ou infirmiers montrent leurs limites et engagent à évoluer vers une plus grande place donnée au groupe.
- o Les prises en charge groupales ont pour objectif une redynamisation de bon nombre de prises en charge individuelles, notamment grâce à leur médiatisation éventuelle.
- o Ces groupes permettent d'accueillir globalement plus de patients. La dimension groupale mise en place dès l'entrée dans les soins peut s'avérer pertinente, en constituant une amorce de soins parfois plus efficaces que les soins individuels.

La mise en place de consultations thérapeutiques groupales d'évaluation sera une des premières tâches spécifiques du psychiatre recruté. Ces consultations thérapeutiques groupales d'évaluation seront destinées à l'élaboration des demandes de psychothérapies spontanées et augmenteront les capacités d'accueil dans le cadre du CSA.

La fonction C.A.T.T.P. opère en synergie avec la fonction CMP, ainsi assurée par une équipe pluri-professionnelle comprenant outre les psychiatres :

- o Deux psychologues cliniciens
- o Des Infirmiers
- o Une Assistante sociale
- o Une Secrétaire médicale
- o Un(e) Cadre de santé

Les missions

Le travail du psychiatre s'inscrit dans les orientations institutionnelles du Pôle et celles de l'unité, avec pour le professionnel concerné :

- Un fort intérêt pour **l'animation de l'équipe de soins et la reprise théorique** des situations.
- Une prédisposition à la **créativité clinique** et un sens de **l'adaptation rapide** au polymorphisme des pathologies.
- Un goût manifeste pour le soutien psychothérapeutique dans un cadre pluridisciplinaire.
- Une implication institutionnelle au sein du Pôle et dans l'élaboration du lien avec les partenaires.

Les missions

Le travail du psychiatre s'inscrit dans les orientations institutionnelles du Pôle et celles de l'unité, avec pour le professionnel concerné :

- Un fort intérêt pour **l'animation de l'équipe de soins et la reprise théorique** des situations.
- Une prédisposition à la **créativité clinique** et un sens de **l'adaptation rapide** au polymorphisme des pathologies.
- Un goût manifeste pour le soutien psychothérapeutique dans un cadre pluridisciplinaire.
- Une implication institutionnelle au sein du Pôle et dans l'élaboration du lien avec les partenaires.

Quelle formation / diplôme ?

Pré-requis

- Doctorat en médecine et DES de psychiatrie validé
- Inscription réalisée au Conseil de l'Ordre.

Lieu de travail :

CSA Lyon 7